

RÉSUMÉS

MARIE THÉRÈSE ET LES JUIFS DE BOHÈME

Stefan Plaggenborg

Le décret d'expulsion des Juifs pragoïs d'abord, puis de tous les Juifs de Bohême, ordonné le 18 décembre 1744 par Marie Thérèse, marque le début d'une époque difficile pour les Juifs concernés. De plus, le contexte était aggravé par une opposition corporatiste contre des tentatives de systématiser le règne absolutiste, par des conflits à l'étranger dues aux guerres de successions, par la perte de la Silésie et enfin par les problèmes économiques des artisans et commerçants chrétiens pragoïs et de l'économie des seigneurs provoqués par l'expulsion des Juifs. L'expulsion des Juifs fut souvent utilisée à des fins politiques diverses et particulièrement par les Etats de Bohême qui luttèrent activement contre la centralisation. Finalement la situation tourna à l'avantage des Juifs et permit, trois ans plus tard, leur retour contre un impôt majoré. Cependant ce n'est pas l'esprit de tolérance qui l'emporta mais l'utilitarisme étatique. Marie Thérèse avait compris en outre que le règne absolutiste avait besoin de réformes et qu'un acte comme celui de l'expulsion détériorait son œuvre réformatrice. L'acte d'expulsion et son retrait par la souveraine caractérisent clairement le caractère transitoire du règne des Habsbourg dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.